

VILLE A VILLE

Dispositifs de médiation nocturne afin de réguler et prévenir les conflits sur l'espace public

QUESTION INITIALE :

Est-ce que des villes ont mis en place un dispositif de médiation nocturne afin de réguler et prévenir les conflits sur l'espace public (nuisances sonores, petits échauffourées, hyper-alcoolisation des jeunes) ; Médiation culturelle ? Médiation sociale ? Prévention des conduites à risques ?

Nous vous invitons à répondre directement à Myriam BUFFET, Cheffe de mission santé, à l'adresse myriam.buffet@mairie-lyon.fr et en mettant en copie secretariat@villes-sante.com.

REPONSES DES VILLES DU RESEAU

ANGERS

Depuis 2009, la ville d'Angers a mis en place le dispositif Noxambules. Il a pour mission essentielle la prévention et la réduction des risques. De 2009 à 2014, 2 équipes portaient ce projet dans le cadre de marchés publics. La LMDE pour une sortie avec des étudiants formés de 19h à 22h30 et Avenir santé de 22h à 3h. Les 2 équipes allaient au-devant des jeunes dans la rue 1 à 3 fois par semaine en fonction de la période de l'année.

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, le dispositif a été maintenu, mais a été intégré à la direction Santé publique. Nous avons recruté une animatrice à temps plein qui anime une équipe de 6 étudiants équipiers relais santé. Cette équipe sort de 20h à 1h de 1 à 3 fois par semaine en fonction de la période de l'année et sur quelques manifestations ville d'Angers. Là encore nous sommes sur de la prévention et de la réduction des risques. Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale il y a une maraude nocturne de la police municipale de 19h à 4h

Gérard BOUSSIN, Direction Santé Publique, 0241054420, gerard.boussin@ville.angers.fr

BORDEAUX

A Bordeaux, sur le thème de l'hyper alcoolisation des jeunes, nous avons le programme Festiv'attitude avec entre autre des équipes mobiles (maraudes) de l'ANPAA les jeudi vendredi et samedi soir dans les trams et sur les espaces publics festifs, et le Somnen Bus... Je crois que la Ville de Lyon fait partie d'un groupe de travail avec Bordeaux sur ces questions ? (on me souffle le nom de Rachida Guera).

Marion CLAIR, Coordinatrice du pôle santé, 05 56 10 33 97, m.clair@mairie-bordeaux.fr

EMBRUN

En réponse à votre question, je peux vous répondre que la commune d'Embrun a mis en place exclusivement pendant la saison d'été (juillet/août) un médiateur la nuit, sur le site touristique du plan d'eau.

Embrun est une petite commune qui n'a pas de problématique urbaine mais qui voit sa population multipliée par 3 l'été, notamment sur le quartier du plan d'eau. Ce quartier compte nombreux hébergements, campings etc.. et surtout des plages sur lesquelles les jeunes aiment se retrouver y compris très tard.

Nous avons choisi depuis 2 ans de mettre en place un médiateur qui travaille de 23h à 3h du matin, qui va à la rencontre des groupes, discute, fait de la pédagogie (par rapport au bruit, à l'environnement, à l'alcool etc...).

Il travaille en lien avec les agents de sécurité basés au camping municipal donc pas très loin.

Nous avons constaté une réelle amélioration. Les riverains sont satisfaits. Ce médiateur travaille le reste de l'année à la salle des jeunes, en lien avec un éducateur de prévention. Il organise aussi en lien avec le service des sports des animations. Il est donc connu et reconnu par les jeunes. Le reste de l'année il travaille en début de soirée dans les rues du centre-ville, toujours avec la même approche éducative.

La commune est satisfaite de cette organisation, même si bien évidemment elle n'est pas parfaite.

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Emmanuelle CAILLAT, Directrice Générale des Services, dgs@ville-embrun.fr, 04 92 44 66 00

LILLE

Suite à votre demande au RFVS concernant les dispositifs de médiation nocturne, vous trouverez ci-joint une note présentant « Nocta'Lille », dispositif de sensibilisation par les pairs sur l'espace public. J'espère que ces éléments répondent à vos attentes, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Document joint : [Note : Zoom sur le dispositif Nocta'Lille](#)

Hélène PAUCHET, Direction des solidarités et de la santé, Responsable du service santé, 03.20.49.56.12, hpauchet@mairie-lille.fr

LORIENT

La Ville de Lorient, dans le cadre de sa charte de vie nocturne AlterNoz, a mis en place un dispositif de médiation de nuit. Non permanent, ce dispositif est activé environ 35 nuits par an (horaires 23h/03h30) lors des soirées d'intégration étudiantes, fêtes du bac, etc..., également sur les événements organisés sur l'espace public (Fête de la musique, 14 juillet, Festival interceltique...). La particularité des équipes de médiation est qu'elles sont, pour l'essentiel, composées d'agents des services de la ville volontaires et formés à la médiation. L'objectif général est d'accompagner le développement de la vie nocturne en limitant les nuisances, prévenir et réguler les comportements à risques, faire du lien entre les acteurs de la nuit et produire de la connaissance sur la ville nocturne. N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples infos.

Pascal POISOT, Coordonnateur Médiation AlterNoz/AlterCité, 02.97.02.22.00 poste 24.28, ppoisot@mairie-lorient.fr

LYON

La ville de Lyon s'interroge au sujet du projet de la ville de Lille, notamment au sujet :

- du coût annuel du dispositif « Nocta'Lille »,
- des financeurs partenaires hormis la Ville et l'Etat dans le cadre du CLSPD ?

Myriam BUFFET, Cheffe de mission santé, myriam.buffet@mairie-lyon.fr

MARSEILLE

En réponse à votre sollicitation, je peux vous signaler l'action soutenue par la ville de Marseille et portée par une structure associative Bus 31/32, intitulée "Plus Belle la Nuit". Plus belle La Nuit (PBLN) est un dispositif de prévention et de réduction des risques reconnu à Marseille (et au delà). Le projet proposé concerne en priorité la promotion de la santé des usagers, la prévention des consommations de drogues illicites ou d'abus de drogues licites, illicites et des risques sanitaires et des dommages qui leur sont liés (les overdoses, les comas éthyliques, les risques auditifs,...). Mais il contribue aussi à la sécurisation des espaces.

Le projet réunit 15 opérateurs autour d'une convention de collaboration qui intègre des temps de réunions, des formations et des interventions communes. Ce projet rassemble les acteurs de la prévention et la réduction des risques et touche à ce jour plus de 18 lieux festifs commerciaux. L'adhésion des établissements et lieux est relativement aisée à obtenir, la mise en place des "bonnes pratiques" est en train d'aboutir sur un projet de label. Un cycle de formation permet une inter-qualification des acteurs de prévention et de réduction des risques ainsi que de bénévoles (principe de l'auto-support).

Pour 2014, ce sont 22 700 personnes qui ont été touchées à partir de 40 interventions. 45% de femmes et 55% d'hommes - 5 à 10% de moins de 18 ans - 60 à 70% de 18/25 ans - 20% de plus de 25 ans. 95% d'entre eux sont des usagers de produits psychoactifs dont l'alcool. 20 à 30% d'entre eux sont des étudiants. Les interventions ont été conduites à 75% par des personnes relais/pairs.

Les porteurs de l'action sont en lien avec d'autres porteurs de projets du même type, nationaux et européens. PBLN est sollicité comme un dispositif ressource en termes d'ingénierie dans ce domaine d'intervention. Son suivi opérationnel est assuré par le Service de la Santé Publique et des Handicapés de la Ville de Marseille et par l'ARS. Un comité de pilotage inter-institutionnel et inter-associatif se réunit deux fois par an. Un processus accompagné d'évaluation est prévu.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mylène FRAPPAS au 04 91 14 56 31 ou par mail (mfrappas@mairie-marseille.fr).

Dr Didier FEBVREL, Responsable du service, Service de la Santé Publique et des Handicapés, 04 91 55 33 72, dfebvre@mairie-marseille.fr

NICE

La Ville de Nice a mis en place une action de prévention par les pairs dans le vieux Nice les jeudi, vendredi et quelques samedi soirs. Il s'agit d'une action portée par la LMDE (Mutuelle des Etudiants) avec des jeunes étudiants qui rencontrent d'autres jeunes. Cette action concerne spécifiquement la prévention des conduites à risque (alcool, sexualité, conduites...). Elle est co-financée par la Ville, la MILDECA et l'ARS PACA.

Julie VALBOUSQUET, Service Prévention - Responsable et Coordinatrice ASV, 04 97 13 28 31, julie.valbousquet@ville-nice.fr

RENNES

Au niveau de la Ville de Rennes, un dispositif de prévention des conduites à risques a été mis en place depuis 2008, les Noz'ambules. Ce dispositif piloté par la Ville et porté par l'ANPAA en co-traitance avec la LMDE intervient 40 jeudis et vendredis soirs par an de 20h à 1h30 (vendredi) ou 2h30 (jeudi). En première partie de soirée des étudiants relais de la LMDE interviennent en déambulation dans le centre-ville de Rennes, puis en deuxième partie de soirée, ce sont les professionnels de l'ANPAA (chargés de prévention et infirmiers) qui interviennent avec une camionnette stationnée sur le lieu de rassemblement des jeunes.

Depuis 2014, nous expérimentons un nouveau partenariat avec l'association Unis-Cité. 4-5 volontaires d'Unis-Cité interviennent en lien avec Noz'ambule autour des problématiques de partage de l'espace public (bris de verres, mictions et nuisances sonores). Vous trouverez ici une [plaquette](#) et le [cahier des charges](#) du dispositif Noz'ambule.

Pauline JAGOT, Mission Promotion Santé Territoires, 02 23 62 20 83, p.jagot@ville-rennes.fr

SAINT-DENIS

La Ville de Saint Denis a mis en place depuis 4 ou 5 ans une équipe de médiateurs de nuits sous forme d'un GIP, agissant essentiellement dans l'espace grand centre-ville. Pour plus d'information : Benedicte GENESTE, correspondante du GIP, Benedicte.Geneste@ville-saint-denis.fr.

Richard Lopez, Directeur de la Santé, Richard.Lopez@ville-saint-denis.fr

TOULOUSE

Sur Toulouse nous avons un dispositif de rue « Fêtons plus Risquons moins ».

Nicolas SOLERES, Chargé de projet en prévention et réduction des risques pour la santé, Service Communal d'Hygiène et de santé SCHS, nicolas.soleres@mairie-toulouse.fr, 0567738480

VANDOEUVRE

La ville de Vandoeuvre a mis en place un système de médiation dans un premier temps de jour puis de nuit dans un second temps. Cette médiation est organisée sous forme d'une association financée par la ville qui emploie les médiateurs. En raison de la taille de la ville (35000ha), nous avons 4 médiateurs qui tournent certaines nuits dans la ville (4 nuit/semaine) jusque vers 2h du matin. Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au président de cette association, Mr Pol-Albert BUGNOT (pa.bugnot@sfr.fr).

Dr Jean-Paul CARPENA, Adjoint au Maire, Délégué à l'Urbanisme, cadre de vie et santé, jeanpaul.carpenna@free.fr